

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez
MM. GAULTIER, JAVAUD, MILON, et M^{lle}
NIVERLET, libraires;

A PARIS,
Office de Publicité Départementale (Isid.
FONTAINE), rue de Trévis, 22, et à l'Agence
des Feuilles Politiques, Correspondance gé-
nérale (HAVAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (Service d'hiver, 7 novembre.)

Départs de Saumur pour Nantes.	
7 heures 49 minut. soir,	Omnibus.
3 — 52 — —	Express.
3 — 27 — —	matin, Express-Poste.
9 — 4 — —	Omnibus.
Départ de Saumur pour Angers.	
1 heure 2 minutes soir,	Omnibus.

Départs de Saumur pour Paris.	
9 heures 50 minut. mat.	Express.
11 — 49 — —	matin, Omnibus.
6 — 23 — —	soir, Omnibus.
9 — 28 — —	Direct-Poste.
Départ de Saumur pour Tours.	
3 heures 2 minut. matin,	March.-Mixte.
7 — 52 minut. matin,	Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. »	Poste, 24 f. »
Six mois, — 10 »	— 13 »
Trois mois, — 5 25	— 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés, ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année.

CHRONIQUE POLITIQUE.

A la Chambre des lords, le marquis de Clanricarde a demandé des nouvelles de la conférence, et lord Wodehouse a répondu que rien n'était encore décidé.

Le journal officiel de Turin, la *Lombardia*, annonce que le parlement sarde est convoqué pour le 4^{er} mai.

D'après un télégramme de Turin, le parlement serait ajourné jusqu'après les fêtes du statut, et le traité du 24 mars ne serait discuté qu'après le règlement avec la France des négociations sur les limites des deux Etats.

La *Gazette de Turin*, du 26 avril, annonce que la veuille M. de Cavour, se trouvant à Livourne où il allait s'embarquer pour la Spezzia, a fait partir pour la Sicile, en toute hâte et par une tempête épouvantable, la frégate *Governolo*, le vapeur le *Tripoli* et l'*Authion*. « Il faut, ajoute le journal, qu'il y ait quelque chose de grave en Sicile pour qu'on se soit hâté de faire cet envoi par un temps pareil. »

Cette nouvelle vient du comité sicilien, et nous la donnons, bien entendu, sous toutes réserves.

A l'occasion des événements de Sicile, nous avons souvent prévenu nos lecteurs d'accueillir avec réserve les dépêches relatives à ces événements qui arriveraient de Turin et de Gènes.

Les faits sont venus complètement justifier cette manière de voir, et il est aujourd'hui avéré que les nouvelles les plus alarmantes sur l'état de la Sicile avaient été sinon entièrement fabriquées, au moins singulièrement exagérées par les comités de réfugiés napolitains intéressés à égarer l'opinion de l'Europe.

La *Gazette de Gènes*, du 26 avril, nous apprend que l'amiral a fait afficher un ordre du jour pour faire connaître aux divers corps de la marine la satisfaction manifestée par le comte de Cavour, à la suite de la visite qu'il a faite dans les établissements maritimes de la Spezzia et de Gènes. Le ministre a dit que d'ici à peu de temps la marine italienne rece-

vrait tous les développements et aurait toute l'importance que réclame la situation actuelle de l'Etat.

Le journal la *Nazione* annonce qu'une légère indisposition a empêché le roi Victor-Emmanuel de se rendre à Lucca. — Charles Bousquet. (Extraits du *Pays*).

NOUVELLES D'ITALIE.

Nous lisons dans une correspondance du *Pays*: Turin, 30 avril. — Des bruits d'une nature assez grave, mais qui heureusement, j'ai tout lieu au moins de le supposer, ne reposent sur aucun fait réel, ont trouvé cours aujourd'hui à Turin.

En premier lieu, on assurait que le gouvernement avait été mis sur les traces de préparatifs qui se feraient dans les principaux ports du royaume pour tenter, dans l'intérêt du mouvement sicilien, une expédition du genre de celles que les fibustiers des Etats-Unis ont, dans ces derniers temps, dirigées à la conquête de la Havane. On ajoutait, il est vrai, ce soir, que les renseignements immédiatement demandés à Gènes et à Livourne par M. le comte de Cavour, étaient arrivés dans la journée et ne confirmaient point jusqu'à présent les craintes conçues à ce sujet.

La seconde nouvelle mise en circulation dans notre ville ne serait rien moins que l'attaque dirigée par une frégate napolitaine contre un bâtiment sarde récemment envoyé de Gènes en observation dans les eaux de Messine.

Ici, heureusement encore, le doute est tout-à-fait permis et aucun avis officiel de cet événement, dont les suites seraient si fatales, s'il était vrai, n'était parvenu ni au ministère des affaires étrangères, ni à celui de la marine.

En réponse aux adieux faits dans une adresse, dont je vous ai envoyé dernièrement le texte, à leurs frères d'armes italiens et à l'Italie par la brigade de Savoie, une souscription a été ouverte à Turin pour offrir une épée d'honneur au général commandant la brigade.

On veut bien me communiquer à ce moment même une lettre reçue de Rome par une de nos grandes maisons de commerce qui annonce, d'une

manière positive, que la division d'occupation française est en pleins préparatifs de départ. Le général Lamoricière aurait déclaré répondre entièrement de la sécurité des Etats-Romains du moment où il aura sous ses ordres 25,000 hommes de troupes, chiffre qu'atteint déjà, ou du moins qu'est bien près d'atteindre, l'armée du Saint-Siège.

Au terme de la lettre que je cite, il paraît certain que l'armée papale, tout en envoyant la plus grande partie de ses forces se concentrer du côté de Rome même, sera échelonnée habilement de manière à pouvoir donner la main à l'avant-garde napolitaine qui évitera avec soin, jusqu'à nouvel ordre, de toucher le territoire romain.

Les nouvelles de Sicile, publiées ce soir par la *Gazette de Turin* qui avait, jusqu'au dernier moment, voulu conserver quand même une manière de voir très-optimiste, annonce la défaite sur tous les points des insurgés, qui n'ont point d'autre ressource que de se réfugier sur les bâtiments anglais.

Cela enlève naturellement toute espèce d'importance à la première nouvelle que contient ma lettre d'aujourd'hui, et que je vous prie de ne conserver qu'à simple titre d'un *on dit*.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

Marseille, 1^{er} mai. — Naples, 28 avril. — Il se confirme que ce n'est qu'après trois jours de combat que la ville de Carini a été prise d'assaut et que la ville aurait beaucoup souffert.

Bien que le gouvernement dise qu'il ne reste que quelques centaines d'insurgés qui sont poursuivis ou dispersés, les lettres particulières prétendent que les insurgés interceptent souvent les approvisionnements des villes.

Du reste, les dernières luttes ont surexcité les esprits, et les détails que l'on reçoit sont toujours indirects et contradictoires.

Rome, 28 avril. — Le prince Chigi, colonel de la garde palatine, a donné sa démission pour servir comme simple artilleur.

Le général de Lamoricière doit revenir à Rome, le 2 mai.

FEUILLETON

LA MIONETTE.

(Suite.)

XV.

Le soir, à la veillée, je dis à la veillée, parce qu'on était en hiver, la Mionette, étant sortie de chez elle, descendit vers la Loire; et, tout en songeant aux paroles de Marcellin, elle se dirigea du côté des oseraies.

Viens-y, lui avait dit le jeune homme, et elle avait répondu: je n'y viendrai point. Cependant elle y allait; oui, mais seule, et non pas pour l'y rencontrer. Du reste, il n'était pas nécessaire que Marcellin lui remit en mémoire cet endroit où il l'avait embrassée pour qu'elle songeât à y retourner. Oh non! depuis que l'histoire de la Nanon lui avait ouvert la compréhension touchant les choses de l'amour et qu'elle s'était pu expliquer le trouble où l'avait jetée son entretien avec Marcellin, elle avait pris en affection ce lieu où son cœur avait parlé pour la première fois. C'était bien souvent qu'à la nuit close elle gagnait les oseraies en se rappelant cette soirée. Malgré l'ombre, elle trouvait bientôt la place où ils s'étaient assis tous les deux. Elle s'y mettait, y restait des heures, une main appuyée sur le Blanchet qui dormait à côté d'elle. Et là, tout éveillée, elle faisait des rêves, où presque toujours elle pleurait; mais, quand elle revenait, il lui semblait cependant que ces larmes l'eussent soulagée, quoiqu'elle

eût comme une fièvre en elle, et qu'elle restât longtemps sans pouvoir l'apaiser.

Elle marcha donc devant elle, n'entendant rien que le Blanchet, qui courant au loin sur le bord de la rivière, faisait craquer les petits glaçons du rivage. La nuit était épaisse, et les touffes d'osiers qui se frottaient à sa robe étaient autour d'elle comme des masses d'ombres noires toutes pareilles. Cependant, sans chercher sa route, elle marchait vers un point qu'elle semblait voir; puis, quand elle pensa être proche de l'endroit où elle voulait s'arrêter, elle étendit la main comme pour toucher la tête d'osier avant de s'y asseoir. Mais au lieu de trouver l'arbre, elle rencontra un corps qui remua; alors elle eut peur, et, poussa un grand cri, elle tomba sans connaissance.

Quand elle revint au sentiment, elle se sentit dans les bras d'une personne qui la secouait doucement pour tâcher de la ranimer.

— Où suis-je? fit-elle, où suis-je? Qui êtes-vous? qu'est-ce que vous me voulez, vous?

On lui répondit: — N'aie point de frayeur, Mionette; c'est moi, moi, Marcellin. — Marcellin! s'écria-t-elle.

Et, comme si ce nom lui eût tout d'un coup rendu sa force, elle se leva pour s'échapper des bras du jeune homme.

— Laisse-moi, laisse-moi! ajouta-t-elle, je ne veux pas que tu me tiennes ainsi!

Marcellin cependant gardait une des mains de la Mionette, et la Mionette la lui laissait.

— Pourquoi, fit-il, veux-tu t'éloigner de moi? N'as-tu donc point confiance en mon honnêteté?

Mais la Mionette, au lieu de répondre à cette demande:

— Qu'est-ce que tu es venu faire ici, Marcellin? — Je t'avais dit que je n'y viendrais pas. — Et! c'est vraiment pour ça que j'y suis venu, répliqua-t-il. — Mais encore, que venais-tu y chercher? demanda-t-elle d'un ton d'autorité. — Ce que je venais y chercher, Mionette! non point toi, puisque tu ne devais point y être, mais des souvenirs de toi. Oh! c'est que je n'ai point mis en oubli le soir où nous étions là tous deux, il y a quatre mois. Souvent, lorsque j'ai passé par ce bord de la Loire pour aller à Asnières ou ailleurs, et que j'ai revu cette place où tu étais assise à côté de moi, crois-le, si tu veux, Mionette, ça m'a toujours remué le cœur. Il m'est arrivé même une fois, en plein jour, de m'y asseoir, quoique je ne fusse point las, et il me sembla que j'étais bien heureux, car ça me rappelait un des beaux moments de ma vie. Toutefois le bonheur de la souvenance n'était point aussi entier qu'il aurait pu l'être, parce que c'était au milieu de la journée, parce que mes yeux étaient occupés par les arbres, les nuages, les eaux; parce j'entendais venir des bruits du village et de l'autre rive. Il n'en était pas ainsi quand je me rencontrais avec toi. C'était le

Turin, 30 avril. — Des dépêches de Gènes, du 30, donnant des nouvelles de Naples du 27, annoncent qu'après la destruction de la ville de Carini, les troupes royales sont rentrées à Palerme par la voie de mer.

Des combats auraient eu lieu à Alcame et dans d'autres parties de l'intérieur de l'île. Des ambulances auraient été envoyées de Naples pour la Sicile.

Les fonds napolitains conservent de la fermeté.

Le roi Victor-Emmanuel est aujourd'hui à Pistoja. Il sera à Lucques demain. Mardi, il se rendra à Bologne.

Turin, 30 avril. — Le comte de Cavour et le général Fanti doivent se rendre demain à Bologne à la rencontre du roi.

Le bruit que le *Governolo* aurait été insulté par des navires napolitains est démenti.

Londres, le 1^{er} mai. — Le *Morning-Post* annonce que le duc d'Argyll a pris provisoirement, pendant l'absence de lord Elgin, le poste ministériel de ce dernier (la direction générale des postes).

Un ultimatum, ajoute le *Post*, a été envoyé au gouvernement chinois, lui donnant un délai de trente jours pour se décider à exécuter le traité de Tien-sin.

Si lord Elgin apprend que la Chine se résout à l'exécution du traité, il reviendra en Angleterre reprendre sa place dans le cabinet. Dans le cas contraire, il poursuivra sa route vers la Chine et aura un successeur définitif à la direction générale des postes.

Le *Morning-Herald* dit que le ministère est dans l'intention de modifier le projet de réforme.

Madrid, 30 avril. — Ce matin le général O'Donnell est arrivé à Aranjuez. Un grand enthousiasme a éclaté à cette occasion.

La *Correspondencia* dit que le procès suivi par le tribunal de Madrid sur la conspiration carliste jette beaucoup de lumière sur cette affaire. — Havas.

La partie officielle du *Moniteur* contient une loi qui réduit de cent quarante mille hommes à cent mille le contingent à appeler sur la classe de 1859.

La circulaire suivante vient d'être adressée aux chambres de commerce et aux chambres consultatives des arts et manufactures, par le bureau de l'association, pour la réforme commerciale :

Paris, 16 avril 1860.

Monsieur le président, l'association pour la réforme commerciale, quoique fondée depuis quelques jours seulement, a déjà reçu de nombreuses adhésions. Les renseignements qui lui sont adressés de toutes parts lui donnent dès à présent l'assurance qu'elle pourra, avec le concours de ses membres, servir utilement les intérêts si divers du commerce, de l'industrie et de la consommation.

Nous croyons ne pouvoir mieux inaugurer nos travaux qu'en appelant l'attention des chambres de commerce et des chambres consultatives des arts et manufactures sur les conséquences que produisent les délais fixés dans le traité de commerce avec l'Angleterre.

Contrairement aux intentions bienveillantes du gouvernement, ces délais, qui, dans une pensée de protection paternelle, ont été stipulés pour ménager et sauvegarder, en rendant la transition plus

facile, ont partout pour effet de ralentir les transactions et par suite de paralyser la consommation et le travail.

Nous sommes fondés à penser que les termes fixés au 31 décembre 1860 pour les métaux ouvrés, au 1^{er} juin 1861 pour les fils et les tissus de lin et de chanvre, au 1^{er} octobre 1861 pour un grand nombre d'articles, font ajourner ou restreindre partout les approvisionnements jusqu'après ces diverses époques.

Le ralentissement et la diminution des transactions entraînent aussi pour la navigation et l'industrie des transports un préjudice notable. — Il semble que tous les intéressés doivent désirer que les époques auxquelles commencera l'application des nouveaux tarifs soient rapprochées le plus possible.

— Si les inconvénients que nous vous signalons, Monsieur le président, mettent en souffrance, chez vous, les branches d'industrie que vous représentez, vous jugerez sans doute convenable d'unir vos efforts aux nôtres pour demander au gouvernement d'abréger ces délais dans le double intérêt de la production et de la consommation.

Nous vous prions, Monsieur le président, de recevoir l'assurance de notre haute considération.

FAITS DIVERS.

On écrit de Marseille, le 27 avril, au *Messageur du Midi* :

On s'occupe beaucoup du voyage de Leurs Majestés, qui s'accomplira probablement plus tôt que l'on ne croyait. Des ordres ont été donnés, m'assure-t-on, pour que la compagnie du chemin de fer de Lyon à la Méditerranée prépare le convoi impérial. L'Empereur avait l'intention de s'embarquer à Toulon, mais il est à craindre que le peu d'élévation des tunnels de Marseille à Toulon ne permette pas le passage du train impérial.

Dans ce cas, Leurs Majestés partiront de Marseille sur le yacht *l'Aigle*, qui les conduirait directement à Nice, où des préparatifs sont déjà faits en vue de cette réception. De Nice, la cour se rendrait à Suze-Théniers et pénétrerait ensuite dans les Etats Sardes. On parle d'une entrevue qui aurait lieu dans ce royaume entre Leurs Majestés et le roi de Sardaigne, mais j'ignore si ce serait à Turin même ou dans les provinces de Saluce ou de Pignerolle.

L'entrée en Savoie s'opérerait par Modane ou Lanslebourg. Puis la cour se rendrait à Maurienne, Moutiers, Aygubelle, Abberville, Montmélian, Chambéry, Aix-en-Savoie, Annecy et peut-être à Bonneville ou Thonon. Je crois cependant que l'Empereur n'ira pas au delà d'Annecy. Le retour s'effectuerait par Lyon.

Ce voyage sera entouré d'un certain faste : plusieurs paquebots partant de Marseille avec de nombreux invités escorteront le yacht impérial jusqu'à Nice. On croit que la presse de province enverra à Nice de nombreux représentants, qui auront, je pense, l'autorisation de suivre LL. MM. dans ce voyage, qui va être une suite d'ovations extraordinaires. On ne se fait pas une idée de la quantité de draps grossiers qui se sont vendus depuis un mois ; tous les Savoisians et les Niçois des campagnes font déjà des habits de fête.

On ne sait pas encore si LL. AA. II. le prince Napoléon et la princesse Clotilde accompagneront Leurs Majestés. Quelques personnes ordinairement

bien informées pensent que leur voyage est renvoyé au mois de juin, époque à laquelle le prince et la princesse Napoléon se rendraient directement à Turin.

— M. le général de Failly, qui commandait la 4^e division d'infanterie du corps français d'occupation en Lombardie, vient d'arriver à Paris. Les autres généraux sont attendus successivement en France, où ils ont reçu des destinations. Toutes les divisions composant le corps d'armée aux ordres du maréchal Vaillant sont en ce moment en route.

— On lit dans la *Presse de Vienne*, le 26 avril.

Dans la soirée du dimanche 22, M. de Brück prit le thé en famille et rien n'indiquait la grave détermination à laquelle il s'était arrêté. Il se retira dans sa chambre vers minuit. A 6 heures du matin, un coup de sonnette prévint le valet de chambre qui trouva son maître couvert de sang. Les fils du malade arrivèrent.

On appela le médecin de la maison et un autre médecin du voisinage. Les deux médecins trouvèrent le malade très-affaibli. Les blessures qu'il portait au cou et aux mains, le rasoir, le billet autographe de l'empereur qui contenait la destitution du ministre et qui était taché de sang ne laissèrent pas de doute sur ce qui s'était passé. Cédant au vœu de la famille et dans l'espoir de rétablir le malade, les deux médecins résolurent de cacher le suicide et répandirent le bruit d'un coup d'apoplexie.

Le malade ayant repris conscience, on eut quelque espoir, et dans la matinée, en effet M. de Brück reprit assez de force pour pouvoir répondre à quelques questions que lui faisaient ses fils. Mais peu après midi, les symptômes devinrent assez graves pour que les médecins jugeassent nécessaire d'appeler de plus grandes célébrités. Lorsque ces nouveaux appelés arrivèrent, peu après cinq heures, le malade venait d'expirer.

— On doit se rappeler, écrit-on de Vienne le 26, qu'il y a quelque temps déjà, le bruit courait que l'Empereur avait l'intention de faire un assez long voyage à l'étranger, et que pendant ce temps l'archiduc Ferdinand-Maximilien serait nommé régent de l'Empire avec des pouvoirs extraordinaires. Ce bruit se renouvelle aujourd'hui avec un caractère très-positif. C'est un fait que l'archiduc a été appelé à Vienne et qu'il y viendra avant la fin du mois.

— On lit dans le *Messageur du Midi* :

Un de nos correspondants nous fait connaître un fait intéressant se rattachant aux derniers événements de l'Espagne, et qui s'est passé à bord de l'un des paquebots faisant le service entre Marseille et Oran.

Dans la journée du 16, le bateau qui fait relâche à Valence entra au Crau. Le 17, quelques heures avant son départ, un étranger montait à bord. Quoique simplement vêtu, sa tournure décelait un homme de distinction ; il était blond et ne portait pas de barbe ; sa figure, visiblement agitée, accusait trente-cinq ans au plus ; sa taille était au-dessus de la moyenne et sa corpulence ordinaire.

La première personne qui vint à lui pour le recevoir fut le second du bord, à qui il témoigna le désir de parler à l'un des employés du bâtiment. On appela la personne demandée ; celle-ci vint sur-le-champ et entra seule au salon avec l'inconnu. Ce dernier, sortant alors de sa poche un rouleau d'or de 1,000 fr., présenta 100 fr. à l'employé, en le

soir, il faisait bien sombre, comme à présent, on ne voyait rien, sinon des éclairs qui couraient sur le ciel, on n'entendait que ton Blanchet qui furetait dans les herbes. Oh ! je m'en souviens bien, va. C'est pourquoi je me disais toujours : Il faudra qu'un soir je retourne aux ossements ; il faudra que je me trouve à la même heure ; et je m'en promettais un grand plaisir, un grand bonheur. Donc, aujourd'hui comme tu as refusé d'y venir, et que j'avais cependant espéré t'y rencontrer, je m'y suis rendu pour y chercher, non pas ta présence que je n'attendais point, mais ta souvenance, ou plutôt celle de cette soirée dont tu dois te souvenir aussi. Dis, Mionette, est-ce que tu l'as oubliée ? — Moi, moi ! fit Mionette ; pourquoi, me demandes-tu cela ? Eh ! que t'importe que je m'en souviens ou non ? Toujours les mêmes paroles, méchante fille : ce qu'il m'importe ! Et me diras-tu bien, toi, pourquoi tu es venue ici, par une nuit froide, sombre, et à ces heures ; me le diras-tu ?

La Mionette fut embarrassée, puis elle répliqua, mais non sans hésiter :

— C'est que.... c'est que j'en ai la coutume. — Ah ! et depuis quand l'as-tu cette coutume ? — Oh ! il y a bien longtemps ! — Est-ce qu'il y a plus de quatre mois ?

Elle resta encore un moment sans répondre.

— Oui... oui... il y a plus de quatre mois, dit-elle enfin.

A quoi Marcellin répartit d'un air quasi-désespéré :

— Mionette, Mionette ! quand je me tue à te dire, à te faire comprendre que tu m'es en affection, pourquoi fais-tu semblant de ne rien entendre, et t'obstines-tu à me rebuter, à me dédaigner ? — Marcellin, répondit avec sang-froid la jeune fille, ni je ne te rebute, ni je ne te dédaigne ; mais de ton affection ou plutôt de ton amour, je ne peux rien croire ni accepter. — Rien croire ni accepter ? repéta-t-il. Pourquoi, dis ? pourquoi ? — Parce que, l'aimait-il tant et plus, le garçon de Bouvron le riche n'épousera jamais la Mionette Vipériaux, d'une famille pauvre et déconsidérée. — Pourquoi fais-tu ces différences, Mionette ? pourquoi cherches-tu qui tu es et qui je suis ? Moi, je ne vois qu'une chose, c'est que je t'aime, et que ma plus grande joie serait d'être aimé de toi. — Tu ne parles point sagement, Marcellin ; avant d'aimer une personne, il faut regarder si elle peut ou si elle veut vous aimer. — Est-ce donc que l'amour se commande ou s'empêche comme une chose indifférente ? — J'en ignore, Marcellin ; mais ce que je sais bien, c'est que je n'aimerai jamais qu'une personne qui pourra m'aimer et devenir mon mari. — Ton mari ; tu ne songes donc plus à entrer en religion ? — Si, répliqua la Mionette qui se vit en défaut ; je veux dire par là que j'épouserai quelqu'un ayant mon amour ou que j'entrerai en religion. — Par ainsi,

observa Marcellin, si tu as déjà résolu de te faire sœur, c'est que tu as pensé ne pouvoir épouser celui que tu aimes.

La Mionette fut encore embarrassée et troublée, mais se remettant bientôt :

— Tu cherches des finesses, Marcellin, pour savoir au fond ce que je pense ; mais tu n'en auras pas le plaisir, car je m'en vas.

Elle fit un pas pour s'éloigner, Marcellin la retint.

— Écoute, lui dit-il, écoute-moi. Oui, je sais que c'est presque folie à moi de t'aimer et de vouloir que tu m'aimes. Tu l'as dit, je peux le redire ; entre nous, il y a une distance que je ne vois point, mais que le monde et les parents peuvent voir. En t'aimant, Dieu m'est témoin pourtant que mes intentions sont honnêtes, et je préférerais mourir qu'avoir seulement l'idée de te causer de la honte ; car plus je te vois, plus je songe à ta conduite, et plus je reconnais que tu es au-dessus de toutes les autres filles du pays pour la sagesse, les qualités, le caractère ; sans compter la beauté que j'allais oublier, et qui te pourrait encore faire marcher la première. Oui, en tout tu es digne d'être aimée. Oh ! ce n'est pas d'aujourd'hui que je me suis aperçu de tout ça ; ce n'est pas d'aujourd'hui non plus que je me suis senti de l'amour pour toi. J'ai su pourtant m'en taire jusqu'à présent,

priaient de les remettre pour son compte au capitaine de l'*Huveaune*, de qui, disait-il, il était resté débiteur en débarquant. Puis, jetant un rapide coup d'œil dans le salon, il demanda s'ils étaient seuls. « Non, Monsieur, lui répondit-on, le capitaine est dans sa chambre. — En ce cas, reprit l'étranger d'une voix émue, veuillez, je vous prie, me faire donner tout ce qu'il faut pour écrire. » Et, s'étant assis, il écrivit rapidement toute une page, qu'il présenta à celui de qui je tiens ce récit et dont voici les passages les plus intéressants :

« Je suis un des trois conspirateurs compromis pour l'affaire Ortega; le seul secret que je dois garder avec vous est celui de mon nom. Je suis le comte de..., cachez-moi à votre bord; sauvez-moi, et à votre arrivée à Marseille, votre position est assurée. Voici le seul argent qui me reste, acceptez-le comme gage de ma promesse. Tout Valence est en émoi; si vous me refusez ce que je vous demande, je vais me débarquer. Deux colonels de mes amis ont été pris et fusillés; dans dix minutes je serai pris et fusillé comme eux, sans avoir seulement pu revoir et ma mère et ma sœur une dernière fois. »

Troublé non moins par l'inattendu que par la gravité de cette révélation, l'employé ne sut trop d'abord quel parti prendre; mais, réfléchissant à sa position et craignant justement de compromettre l'administration qu'il sert, il refusa, en disant à son interlocuteur de s'adresser au capitaine qui, seul, pouvait tout à bord. Devant ce refus, l'étranger dut songer à se retirer, et voici qu'elles furent ses dernières paroles (auxquelles vinrent se mêler deux larmes) :

« Quelles que soient vos opinions, ne me jugez pas avec l'esprit de parti, car c'est le plus aveugle de tous. Vous seul, maintenant, savez que je suis ici; eh bien! jurez-moi sur votre honneur de Français de garder, si ce n'est partout, au moins sur cette côte, le secret sur les révélations que je viens de vous faire. Si je puis me sauver, je saurai encore me rappeler de vous pour ce dernier service. » En prononçant ces derniers mots, il lui serra la main et quitta le bord.

Notre correspondant dit en terminant que les Espagnols auxquels cette scène a été rapportée s'accordent à reconnaître le comte de Montemolin dans le personnage dépeint au commencement de ce récit.

— On est parvenu, assure-t-on, à fabriquer un engrais imitant le guano et rivalisant avec lui. Voici le procédé employé.

Sur du fumier ordinaire, étendu sur une faible épaisseur, on répand une partie pour cent de plâtre cuit et pulvérisé.

On continue de même jusqu'à ce que le tas soit assez élevé. En moins de deux mois la masse est devenue guano.

La décomposition qui s'opère dans ce composé donne naissance à un sulfate d'ammoniaque, sel d'une grande énergie fécondante.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

L'Empereur a, sur la demande d'une commission du Corps législatif, décidé qu'un concours général d'animaux reproducteurs des espèces chevaline, asine, et mulassière, serait annexé à l'exposition générale d'agriculture qui doit avoir lieu, à Paris, au mois de juin prochain.

Un arrêté de M. le ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics fera connaître les conditions de ce nouveau concours. Dès à présent les éleveurs peuvent prendre leurs mesures afin de se rendre à l'appel qui leur est adressé, et donner à cette réunion un éclat qui réponde à la sollicitude du gouvernement pour les intérêts de la production chevaline.

On annonce que le travail sur le projet de réforme télégraphique pour la réduction du tarif est très-avancé et ne tardera pas à être envoyé au Conseil d'État. La taxe sera la même pour toute l'étendue de l'Empire et basée nécessairement sur un nombre de mots déterminé. Chaque fois que les dépêches comporteront cinq mots en sus, on paiera une surtaxe proportionnelle, suivant le mode en vigueur pour le service postal.

Une étrange panique a interrompu la cérémonie de la confirmation donnée la semaine dernière par M^r l'évêque d'Angers, dans l'église de Saint-Clément-des-Lévées. Des enfants étaient assis dans la tribune sur un banc qui tout-à-coup craqua et se rompit.

Aussitôt la peur gagne les assistants; on n'entend que ce cri : La voûte tombe! Chacun s'enfuit vers la porte. Ce n'est qu'au bout de quelque temps qu'on peut ramener le calme, en expliquant la cause du bruit qui avait effrayé les fidèles. (*Maine-et-Loire.*)

On lit dans le *Courrier de la Rochelle* :

« Un orage a éclaté dans la nuit du 23 au 24 sur notre ville, à la suite d'une grêle violente. La foudre est tombée sur le clocher d'Aytré. La trace du fluide électrique a présenté des circonstances bizarres. Une énorme pierre de taille a été enlevée du cordon de la seconde galerie; puis, remontant le clocher, l'électricité l'a dépouillé complètement de ses ardoisiers et fondu le plomb qui soutenait le pied de la croix; trouvant ensuite, comme conducteur, le fil d'une sonnette, elle a pénétré dans une armoire de la sacristie, où elle a brisé différents objets.

« Un trou qu'on remarque derrière cette armoire indique le trajet de la foudre pour passer dans l'église, du côté de la chapelle de la Vierge. Après avoir déplacé l'autel, ouvert la porte fermée à clef du tabernacle, elle a gagné en suivant le cadre d'un tableau qu'elle a légèrement brûlé, le grand autel, où elle a commis quelques légers dégâts aux fresques, sans toucher au tabernacle et ne renversant qu'un chandelier. Puis la trace du fluide s'est perdue derrière l'autel Saint-Joseph, en marquant seulement son passage par une légère altération au mur.

« Nous oublions de mentionner un des phénomènes les plus remarquables de cet orage, c'est que l'électricité a emporté avec ses clous la poignée en fer de la porte du clocher et l'a déposée à dix pas, sans la foudre ni la briser.

« La couronne de l'enfant Jésus a été aussi volatilisée. »

Pour chronique locale et faits divers. P. GODET.

DERNIÈRES NOUVELLES.

Paris, 2 mai. — L'évènement de la journée est

la note diplomatique, publiée ce matin par le *Moniteur*, sur l'affaire suisse.

Ce document remarquable, l'une des pages les plus nettes et les plus complètes de la diplomatie française, termine définitivement la question. Son Exc. M. Thouvenel ne laisse place à aucune objection.

(*Le Pays.*)

Nous en donnerons une analyse dans le prochain numéro.

Les dernières nouvelles de Lisbonne, en date du 2 mai, nous apprennent que le ministère portugais est constitué ainsi qu'il suit : M. Aiguilar, président du conseil; le vicomte Luz, ministre de la guerre; M. Vargnas, ministre de la marine; et M. Casal Ribeyro, ministre des finances et des affaires étrangères.

Turin, le 2 mai. — On mande de Bologne, à la date d'hier, mardi. Les populations des campagnes ont fêté le roi. Les autorités civiles et militaires sont allées à la rencontre de Sa Majesté qui est entrée en ville à 3 heures. Victor-Emmanuel a été reçu à la cathédrale par un clergé très-nombré. Un *Te Deum* a été chanté, et le soir l'illumination a été générale.

Madrid, 2 mai. — Une amnistie générale a été publiée aujourd'hui. Montemolin et le prince Ferdinand, son frère, doivent partir pour l'étranger.

Les cortès sont convoquées pour le 25 mai. — Havas.

Sommaire de L'ILLUSTRATION, du 28 avril.

Histoire de la semaine. — Courrier de Paris. — Préface des œuvres complètes de M. de Lamartine. — Chronique littéraire. — Un mariage californien (fin). — Les écuries de l'Empereur au Louvre. — Gazette du palais. — Chronique musicale. — Publications nouvelles. — Fête militaire donnée à Lyon au profit des petites filles des soldats. — Bateaux à vapeur à hélice pour le transport des plantes de Hollande à Paris. — La Guyane française. — M^{me} veuve Talma. — Les jardins des fenêtres et des salons. — Correspondance. — La chasse aux œufs de vanneaux. — Charles de Brouckere (nécrologie). — Annonces et avis divers.

Gravures: Le roi de Sardaigne complimenté à son arrivée à Florence par le gonfalonier. — Les habitants de la ville et de la campagne de Nice se rendant au scrutin pour l'annexion. — Entrée du roi Victor-Emmanuel à Florence par la porte del Prato. — Les écuries de l'Empereur au Louvre (six gravures). — *Le pas d'armes du Cygne*, fête donnée au profit de l'œuvre des petites filles des soldats. — Bateaux à vapeur à hélice hollandais. — La Guyane française (trois gravures). — Les jardins des fenêtres et des salons (trois gravures). — La chasse aux œufs de vanneaux dans la Frise. — Portrait de M. Charles de Brouckere, bourgmestre de Bruxelles. — Rébus.

BOURSE DU 1^{er} MAI.

5 p. 0/0 baisse 25 cent. — Fermé à 70 30.

4 1/2 p. 0/0 baisse 10 cent. — Fermé à 96 25.

BOURSE DU 2 MAI.

5 p. 0/0 hausse 25 cent. — Fermé à 71 05

4 1/2 p. 0/0 hausse 05 cent. — Fermé à 96 30.

P. GODET, propriétaire-gérant.

parce que l'occasion me manquait pour te l'avouer, et je ne savais pas où trouver cette occasion. Je t'aime sincèrement, profondément, et je ne fais rien pour combattre cet amour; c'est que je me dis: il faut attendre, on ne sait pas ce qui peut arriver. — Eh! que voudrais-tu qui pût arriver, demanda Mionette; tu comptes trop sur les coups du sort. — C'est toi maintenant qui ne parles pas sagement et en bonne chrétienne. Tu n'as donc pas foi dans la Providence, répartit Marcellin. — Hélas! la Providence... fit la pauvre fille en soupirant. — Oui, la Providence! répéta le jeune homme.

Et il attira contre lui la Mionette qui ne se défendit point, elle était comme en rêverie. Il continua :

— Mionette, ma bonne Mionette, aimes-moi et laisse-moi t'aimer. Que crains-tu? Va, tu seras pour moi comme une sainte qu'on prie, comme une madone qu'on adore.

Tout en parlant, il l'avait enlacée dans ses bras; il sentait la respiration de la Mionette qui lui caressait le visage; leurs lèvres se touchèrent; mais alors elle s'écria en cherchant à se dégager :

— Laisse-moi, Marcellin, laisse-moi! — Non, lui dit-il, je ne te laisserai point que tu ne m'aies fait savoir ou ton amour ou ta haine; car il faut que tu m'aimes ou que tu me détestes!

Il avait en prononçant ces mots, comme une fièvre qui le faisait trembler.

— Non, Marcellin, répliqua-t-elle, je n'ai point de haine pour toi.

Elle s'arrêta; mais le silence de Marcellin semblant la dominer et commander ses aveux, elle continua :

— J'ai voulu te cacher mes sentiments; je ne le peux plus à présent: tu t'es obstiné pour les connaître. Eh bien, écoutes donc ces choses que tu demandes, et n'accuse que toi s'il en arrive l'ennoi et la tristesse pour chacun de nous. Je m'étais bien promis de me taire; mais je le vois, mon silence te rendrait encore plus malheureux peut-être que mes paroles. Oui, Marcellin, je t'aime!

Marcellin, transporté, allait répondre par un baiser, mais elle le retint :

Attends, fit-elle, je viens de te le dire et jete le répète: je t'aime; mais cet amour entre nous, c'est comme un malheur, comme un sort jeté; il a fallu y chercher une conjuration; car, quoiqu'il advienne, nous ne pourrions jamais être mariés l'un à l'autre. Aussi, ma résolution est prise. Dans quelques jours je partirai du village; j'irai... je ne sais pas dans quel pays encore; mais je trouverai une maison religieuse où je m'offrirai comme servante, n'ayant point de dot à fournir. Tu ne me reverras plus, tu n'entendras plus parler de moi, tu m'ou-

blieras... et moi je ferai aussi mon possible pour t'oublier. Puis, tu aimeras quelque autre fille moins indigne, que tu épouseras, qui te rendra heureux, et j'aurai cette satisfaction de n'avoir point porté empêchement à ton bonheur en te laissant entretenir cet amour qui serait une folie; ça m'aidera à ne pas trop sentir la solitude où je serai. A présent, tu sais tout, Marcellin; tu as eu mon secret; c'est parce que je t'aime que je te l'ai donné. Ne me demande plus rien, car à partir d'à présent, tu n'obtiendrais plus de moi que des marques d'indifférence. Mon projet est arrêté; il faut que je le suive! — Tu ne feras point ce que tu viens de dire! s'écria Marcellin. — Libre à toi de ne point me croire; mais c'est ce que je ferai. Et maintenant, adieu, je m'en vas.

Marcellin, qui, consterné, avait laissé tomber ses bras, ne répliqua rien. La Mionette marcha vers le village. Comme rappelé à lui, il cria :

— Mionette! Mionette!

Mais la Mionette, qui s'éloignait à grands pas, lui répéta pour réponse :

— Adieu, Marcellin, adieu!

Et tout bas elle ajouta :

— Pour la dernière fois peut-être!

(La suite au prochain numéro.)

Études de M^e BODIN, avoué à Saumur, et de M^e DUTERME, notaire en la même ville.

A VENDRE

Par suite de licitation entre majeurs et mineurs,
SUR BAISSÉ DE MISE A PRIX,

En totalité, en deux ou en trois lots,

LA BELLE TERRE DU GRIP

Située commune de Durtal, arrondissement de Bangé (Maine-et-Loire), et, par extension, sur les communes de Daumeray, Huillé, Morannes, même arrondissement; Notre-Dame-du-Pé, Précigné et la Chapelle-d'Aligné, arrondissement de La Flèche (Sarthe).

L'ADJUDICATION aura lieu en l'étude et par le ministère de M^e DUTERME, notaire à Saumur,

LE MARDI 15 MAI 1860, A MIDI.

DÉSIGNATION GÉNÉRALE.

LA TERRE DU GRIP, d'une contenance de 1,266 hectares 62 ares 96 centiares, d'un seul tenant, se compose du château avec chapelle, vastes servitudes, parc, pièces d'eau, terres affermées, prés, bois-taillis et hautes-futaies.

Elle est située sur la route d'Angers au Mans, à une distance très-rapprochée du chemin de fer projeté entre ces deux villes et est traversée par la route départementale de Châteauneuf à Bangé.

Elle contient une immense superficie en bois de chênes d'une valeur très-considérable, qui peut être exploitée immédiatement sans nuire à la valeur du fonds. — Belle chasse. — On y trouve toute espèce de gibier en abondance : chevreuils, etc... — L'établissement récent des fours à chaux sur la propriété offre un moyen facile d'engrais pour les terres. — Le revenu, net d'impôts, est d'environ **38,000 francs**.

Mise à prix..... 1,385,000 francs.

Faute d'adjudicataire pour la totalité, il sera procédé à la vente par lots, composés de la manière suivante, avec faculté de réunir deux de ces lots.

DÉSIGNATION DES LOTS ET CONTENANCES.

PREMIER LOT.

§ 1^{er}.

Château, cours, jardins, vignes, avenues, parc, bois, terres, vignes et prés réservés, contenant ensemble deux cent vingt-quatre hectares vingt ares quatre-vingt-dix-sept centiares, ci.....

H.	A.	C.
224	20	97

§ 2^e.

Vingt-un corps de fermes, contenant ensemble cinq cent seize hectares quatre-vingt-un ares soixante-dix centiares, ci.....

H.	A.	C.
516	81	70

§ 3^e.

Terres, vignes et prés affermés séparément; contenance : dix hectares quatre-vingt-un ares soixante centiares, ci.....

H.	A.	C.
10	81	60

TOTAL..... 751 84 27

Mise à prix..... 930,000 francs.

DEUXIÈME LOT.

§ 1^{er}.

Quatorze corps de fermes, contenant ensemble trois cent vingt-huit hectares quatre-vingt-un ares quatre-vingt-douze centiares, ci.....

H.	A.	C.
328	81	92

§ 2^e.

Vignes, pâtures et terres réservées, d'une contenance de vingt-quatre hectares quatre ares onze centiares, ci.....

H.	A.	C.
24	04	11

TOTAL..... 352 86 03

Mise à prix..... 325,000 francs.

TROISIÈME LOT.

§ 1^{er}.

Cinq corps de fermes, contenant ensemble cent dix-sept hectares soixante-neuf ares treize centiares, ci.....

H.	A.	C.
117	69	13

§ 2^e.

Biens réservés : trente-huit hectares six ares trente-cinq centiares, ci.....

H.	A.	C.
38	06	35

§ 3^e.

Biens affermés séparément : huit hectares seize ares quarante centiares, ci.....

H.	A.	C.
8	16	40

TOTAL..... 163 91 88

Mise à prix..... 130,000 francs.

Le prix sera payable : un quart dans les six mois qui suivront l'adjudication, et les trois autres quarts, d'année en année, à partir de l'expiration des premiers six mois.

S'adresser, pour voir la propriété, au sieur HUET, garde, et, pour plus amples renseignements :

- 1^o A M^e DUTERME, notaire à Saumur, chargé de la rédaction du cahier des charges;
- 2^o A M^e BODIN, avoué à Saumur, poursuivant la vente;
- 3^o A M^e CHEDEAU, BEAUREPAIRE, LABICHE, COULBAULT et POULET, avoués co-licitants;
- 4^o A M^e DELAHAYE, notaire à Paris, rue du Faubourg - Poissonnière, n^o 35;
- 5^o A M^e HELOT, notaire à Durtal.

(177)

R. BODIN.

LIBRAIRIE ET RELIURE

M. GAULTIER-BRIÈRE

Libraire à Saumur,

A l'honneur de faire savoir qu'il entreprend toutes sortes de reliures, depuis 25 centimes jusqu'à 20 et 25 francs le volume.

Toutes les reliures, même celles au plus bas prix, sont à dos brisé et s'ouvrent parfaitement bien. On peut, du reste, facilement s'assurer du genre de travail, en visitant l'atelier de reliure, qui fait suite au magasin de librairie.

M. Gaultier-Brière profite de cette circonstance pour rappeler à sa clientèle qu'il est dépositaire et correspondant des maisons Firmin Didot frères, Michel Lévy, Garnier frères, J. Lecoffre, Morizot, etc., et qu'il est, en outre, *seul dépositaire*, à Saumur, des publications de la LIBRAIRIE AGRICOLE et de COLOMBIER, éditeur de musique (rue Vivienne); par ce moyen, l'acheteur ne se trouve pas forcément engagé à garder un ouvrage qu'il aurait fait venir de ces maisons et qui ne lui conviendrait pas.

ON DEMANDE, à cette librairie, UN APPRENTI pour la reliure.

LE VERT

DE LA PRAIRIE PONNEAU,

Près et par la gare des Marchandises du chemin de fer de Saumur,

SERA OUVERT LE 5 MAI 1860.

Les personnes qui désirent mettre leurs chevaux au vert dans cette prairie, sont priées de s'adresser à M. Ch. MILSONNEAU, négociant, rue Royale, à Saumur, et, sur la prairie, au sieur DEROUIN, garde.

Prix pour un mois : 25 francs, et 60 centimes pour le garde.

On paiera en entrant.

Nota. — On pourra traiter à l'amiable à partir du mois de juin. (212)

MAISON A LOUER

Pour la St-Jean prochaine.

Cette maison, située rue Verte, près le Champ-de-Foire, est composée de huit chambres à feu, deux celliers, cours et jardin.

La maison est fraîchement décorée. S'adresser à M. GIRARD fils, marchand de bois à Saumur. (221)

Etude de M^e LEROUX, notaire.

A VENDRE

A l'amiable,

DEUX MAISONS,

Situés à Saumur, Grand'Rue,

Ayant appartenu à Alexis Ploquin, couvreur.

S'adresser à M^e LEROUX, notaire.

A VENDRE

La MAISON occupée par M^{me} Pasquier, modiste, rue Saint-Jean.

S'adresser à M^e MAUBERT, huissier.

A LOUER

Pour la St-Jean prochaine,

UNE MAISON,

Rue d'Orléans, occupée par M^{me} veuve PONSURET.

S'adresser à M^{me} PIQUET-BASSEREAU.

A LOUER

Jolie MAISON bourgeoise, Cour, Ecuries et Remise,

Rue du Pavillon, n^o 10. S'adresser à M. MORICEAU, rue de Fenet, 36.

M^e BAUDRY, notaire au Lude, demande un PRINCIPAL CLERC.

Je donne **50,000** francs

à qui prouvera que la masse de certificats attestant aux plus incrédules que L'EAU DE LOB, faisant repousser et épaissir les cheveux et qui en arrête la chute sont faux, et 40,000 fr. à qui prouvera l'inefficacité de L'EAU DE LOB, car un million de personnes lui doivent leur nouvelle chevelure. Flaçons à 5 et à 10 fr., avec certificats, chez LÉOPOLD LOB, rue de la Sourdière, 18, à Paris. — On expédie contre mandat. (Affranchir). (141)

Déposé au Tribunal de commerce.

EAU ARCHELAIS

Procédé infailible pour faire repousser les cheveux et en arrêter la chute en peu de temps.

Dépôt central chez M. L. PETIT, coiffeur, rue du Change, n^o 10, à Tours.

Cette Eau, dont l'efficacité est incontestable et si justement appréciée par les personnes qui en ont fait usage jusqu'à ce jour, ayant été approuvée par la médecine, et soumise à l'examen de chimistes distingués, a été reconnue inoffensive pour l'usage externe et bien-faisante pour le cuir chevelu.

Ne renfermant que des principes régénérateurs et n'étant composée uniquement que de sucs de plantes toniques, elle lutte contre les calvities les plus prononcées et prévient celles qui tendraient à se déclarer.

Prix : 3 fr. et 5 fr. le flacon.

On fait des traités à forfait. — On garantit, dans l'espace de 4 mois, un bon résultat.

POMMADE ARCHELAIS

Prix : 2 francs le pot.

Renfermant les mêmes principes que l'Eau, elle en seconde les bienfaits effets et, après la régénération de la chevelure, elle en entretient la finesse et la souplesse.

Dépôt, à Saumur, chez M. TURMEAU, coiffeur, rue d'Orléans. (168)

POMMADE DES CHATELAINES

OU L'HYGIÈNE DU MOYEN-ÂGE.

Cette pommade est composée de plantes hygiéniques à base tonique. Découvert dans un manuscrit par CHALMIN, ce remède infailible était employé par nos belles châtelaines du moyen-âge, pour conserver, jusqu'à l'âge le plus avancé, leurs cheveux d'une beauté remarquable. — Ce produit active avec vigueur la crue des cheveux, leur donne du brillant, de la souplesse, et les empêche de blanchir en s'en servant journellement.

Composée par CHALMIN, à Rouen, rue de l'Hôpital, 40. — Dépôt à Saumur, chez M. BALZEAU, et chez M. PISSOT, coiffeurs-parfumeurs, rue St-Jean; à Bangé, chez M. CHAUSSIER, coiffeur-parfumeur. — PRIX DU POT : 5 FR.

Saumur, P. GODET, imp.